

# le mag

VILLE DE LA TRONCHE

n° 40 | bimestriel | octobre 2023



**DOSSIER** LES GRANDS PROJETS





74 Grande-Rue, 38700 La Tronche  
Tél. : 04 76 63 77 00  
contact@ville-latronche.fr  
[www.latronche.fr](http://www.latronche.fr)

## Horaires

### ACCUEIL MAIRIE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h  
et de 13h à 16h45.  
Fermeture à 15h45 le vendredi.

### SERVICE ÉTAT CIVIL

Du lundi au mercredi de 9h à 12h  
et de 13h à 16h45.  
Le jeudi de 13h à 16h45.  
Le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 15h45.

## Permanences

**Bertrand Spindler**, maire, reçoit sur rendez-vous  
04 76 63 77 05

**Jean-Luc Petitclerc**, adjoint délégué à l'action sociale,  
à la petite enfance et aux outils numériques,  
reçoit sur rendez-vous. 04 76 63 77 06

**Marie-Claude Blin**, adjointe déléguée à l'urbanisme,  
au droit des sols, à la signature des permis de construire,  
reçoit sur rendez-vous. 04 76 63 77 21

**Benoît Callens**, adjoint délégué aux écoles, à l'enfance  
et la jeunesse, reçoit sur rendez-vous. 04 76 63 33 40

**Élizabeth Debeunne**, adjointe déléguée  
à la communication, l'intercommunalité et la Métropole,  
reçoit sur rendez-vous. 04 76 63 77 05

**Bernard Dupré**, adjoint délégué au suivi des travaux  
et lien avec les habitants, l'accessibilité et la sécurité,  
reçoit sur rendez-vous. 04 76 63 77 21

**Isabelle Miroglio**, adjointe déléguée à la culture,  
la vie associative et l'événementiel, reçoit sur rendez-vous.  
04 76 63 77 49

**Nicolas Retour**, adjoint délégué au plan climat air  
énergie et aux sports, reçoit sur rendez-vous.  
plan climat : 04 76 63 77 21 / sports : 04 76 63 33 40

**Marine Legendre**, déléguée à la participation  
citoyenne, reçoit sur rendez-vous. 04 76 63 77 21

**Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC) :**  
permanences dans leurs locaux.  
14 avenue Benoît-Frachon, Saint-Martin-d'Hères  
04 76 00 19 09

**Avocat-conseil :** sur rendez-vous au 04 76 63 77 05,  
ou par mail à contact@ville-latronche.fr

**Architecte-conseil :** au service urbanisme,  
1 chemin de la Pallud.  
Sur rendez-vous au 04 76 63 77 21

**Conciliateur de justice :** Sur rendez-vous  
sur conciliateurs.fr, rubrique « saisir contacter  
le conciliateur de justice ». Présence à la mairie  
deux mercredis/mois de 14h à 17h.

# dans ce magazine...

édito 3

actualités 4

Maison des habitants,  
risques rocheux, Coteau bus,  
désimperméabilisation, cimetières



© Utopikphoto

6  
-  
7

actu en images

Lancement saison Faïencerie,  
rentrée des classes, forum des  
associations, fête des enfants



© Utopikphoto

expressions  
politiques 8



9

délibérations

dossier

Les grands projets

10  
-  
13



© Design&Architecture

vie locale

Conférences scientifiques,  
vide-greniers, Halloween,  
aide installation solaire,  
portes ouvertes Oasis,  
spectacle Faïencerie, nouvelles  
classes instrumentales,  
nouveaux commerces

14  
-  
17

micro-trottoir 18



19

agenda

Directeur de la publication : Bertrand Spindler  
Rédactrice en chef : Karine Conticchio  
Maquette/réalisation : Yoann Ferrier-Mitton  
A collaboré à ce numéro : Caroline Meurs  
Corrections : Carol Duheyon  
Photos : Ville de La Tronche, Utopikphoto,  
Photo couverture : © FH, La Tronche 2015  
Impression : Imprimerie Notre-Dame  
Hôtel de ville, 74 Grande-Rue, 38700 La Tronche.  
Service communication : 04 76 63 77 46.  
Ce journal a été tiré à 3 800 exemplaires  
sur du papier 100 % recyclé.

Si vous ne recevez pas régulièrement  
les informations municipales,  
contactez le service communication.  
Prochains parutions : le 30 octobre 2023 (l'Adu).



## Le temps court et le temps long

Avec le décès de Jean-Michel Remande, maire de 2001 à 2008, c'est un acteur important de la vie municipale de La Tronche qui disparaît, un acteur d'une période où la commune rattrapait son retard en équipements publics (bibliothèque municipale, salle de spectacle, halte-garderie, halle des sports) et en logements et logements sociaux (Grande Tronche, parc du Carmel, pont Bottu). Ce qui aujourd'hui est bien intégré dans la commune, comme une évidence, n'allait pas de soi lorsque les décisions ont été prises, puis les travaux engagés. Ainsi faut-il toujours anticiper, prévoir l'avenir, garder un cap ferme, malgré les craintes ou les résistances qui peuvent légitimement s'exprimer. Il faut cette vision du temps long apaisé et savoir, en même temps, tenir compte du temps court passionné. Il y a encore, au conseil municipal, des élus qui étaient en responsabilité sous le mandat de Jean-Michel Remande. Nous nous plaçons dans cette continuité des équipes plurielles qui, de 1995 à 2008, ont développé les services publics et les logements pour tous à La Tronche. Depuis, les compétences de la métropole ont augmenté, les contraintes réglementaires et budgétaires se sont multipliées, les exigences et les préoccupations des habitants ne sont plus les mêmes. Nous nous efforçons de garder une fidélité à ces engagements anciens, au service de la grande diversité des habitants de La Tronche, et en nous tournant vers l'avenir.



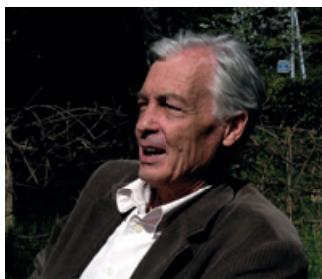
© Utopiaphoto

### Bertrand Spindler

Maire

## Nécrologie

Il est des hommes qui marquent la vie d'une commune, Jean-Michel Remande, décédé à son domicile tronchois le 2 septembre dernier, compte parmi eux. Certains se souviendront de lui comme élu, puisqu'il a été maire de 2001 à 2008 et conseiller municipal de 1995 à 2001 puis de 2008 à 2014. D'autres en tant qu'homme de sport qui a présidé le club de football local FCTM et l'office municipal des sports, organisateur entre autres de la célèbre Montée des 3 communes. Sous son mandat de maire,



il a inauguré la Faïencerie, la bibliothèque le Verbe être et porté la rénovation de la piscine ; a aménagé le parvis de la mairie tel qu'il est aujourd'hui ; a accompagné la construction de logements dans le parc du Carmel/Marie-Volait. Sans oublier ses actions à portée plus large comme le transfert de la compétence déchets à la communauté d'agglomération réalisé sous son mandat.

La Ville adresse ses sincères condoléances à sa famille et à ses proches.



## Ils sont prêts

Les deux cimetières de la commune et leurs 4 700 emplacements sont prêts à accueillir les visiteurs, nombreux pour le rituel de fleurissement de la Toussaint. L'entretien régulier des 7 000 m<sup>2</sup> du cimetière ancien et des 21 500 m<sup>2</sup> du Petit Sablon fait partie des attentions que la Ville veille à leur porter, même si dans ces espaces de recueillement à ciel ouvert, la nature reprend finalement toujours ses droits. Il faut donc composer avec elle, en la contraignant là où c'est nécessaire par le désherbage manuel, où en l'accompagnant. C'est le choix qui a été fait dans les allées du cimetière ancien et, pour partie, dans celles du Petit Sablon, en ensemençant le sol de mélanges de graminées et de trèfles, dont la hauteur de pousse est raisonnable. L'avantage est double puisqu'il demande moins d'intervention humaine et ne nécessite aucun arrosage. Un travail régulier est aussi mené par la Ville autour de la gestion des concessions. Celles abandonnées sont démontées et remises à disposition. N'hésitez pas à vous renseigner en appelant le numéro ci-dessous.

**i** 04 76 63 77 14, cimetières

## Un pas après l'autre

Le groupe de travail, composé d'une dizaine d'habitants et de quatre élus, investi dans le projet de Maison des habitants, a commencé à imaginer ce que pourrait proposer ce lieu de vie collaboratif et ouvert à tous. Leurs membres seront heureux de vous accueillir **à la Villa Brise des Neiges jeudi 12 octobre de 18 h 30 à 20 h**, pour vous présenter l'avancement du projet et, aussi, recueillir vos impressions, idées, suggestions. N'hésitez pas à venir nombreux pour apporter votre pierre à l'édifice.

**i** 04 76 63 77 21, vie locale



## Le risque rocheux à l'étude

Parce qu'un nombre important de maisons est concerné par le risque de chute de blocs rocheux à La Tronche, la Ville a pour obligation de réaliser des travaux de protection en amont des habitations concernées, soit sur une bonne partie des coteaux. À ce titre, filets et merlons seront posés à terme pour parer toute éventualité. Une réunion publique sur le sujet du risque a eu lieu le 20 septembre dernier ; une prochaine rencontre, **le mercredi 18 octobre**,

**de 18 h à 20 h, salle du conseil municipal**, permettra de rendre compte de l'étude faune et flore sur ce secteur. Comme ordonnée par le code de l'environnement dans ce type de travaux, elle a permis de répertorier l'ensemble du vivant de la zone pour adapter la pose des protections si nécessaire. La présentation de cet inventaire naturel inédit est à ne pas manquer.

**i** 04 76 63 77 21, aménagement durable



## 1 920 m<sup>2</sup> de bitume en moins

1 200 m<sup>2</sup> retirés dans la cour de l'école Coteau et 720 m<sup>2</sup> dans celle du centre de loisirs, remplacés par des copeaux ou des pavés perméables et clairs, qui ont la double vertu de réduire la chaleur et de laisser l'eau de pluie entrer dans les sols : l'opération de désimperméabilisation menée depuis le printemps est satisfaisante à plus d'un titre. Car au-delà des aspects écologiques, elle a également permis d'embellir ces deux espaces et d'en faire des terrains d'exploration et de vie, adaptés à leurs usagers : les enfants. « *Les différents espaces de la cour sont beaucoup mieux partagés car le foot prenait beaucoup de place. Les élèves ont plus d'endroits où ils peuvent se poser, échanger... et aussi où ils peuvent bouger, sauter, jouer. C'est globalement très positif* », témoigne Emmanuel Lopez, directeur de l'école. Restent les plantations qui auront lieu à la saison froide : en tout, 20 nouveaux arbres auront été plantés dans ces deux espaces.

**i** 04 76 63 77 21, pôle technique



© Unepikphoto



## Coteau bus, service reconduit

Pour cette année scolaire, la Ville a fait le choix de poursuivre le service Coteau bus qui permet aux enfants résidant sur le haut de la commune, d'accéder à l'école le matin par le biais d'un transport en commun dédié. La question de son maintien s'était posée au moment du renouvellement du marché transport scolaire, le coût du prestataire ayant été multiplié par 2 passant le reste à charge pour la collectivité de 6 000 à 12 200 euros. Néanmoins, parce qu'il profite à 26 enfants, contribue à diminuer la circulation automobile aux abords du groupe scolaire Coteau et participe, à sa mesure, à limiter les émissions de gaz d'échappement, la Ville a donc opté pour son maintien en 2023/2024.

**i** 04 76 63 33 42, éducation, jeunesse et sports



## Envolée clownesque

Il a bien ri le parc de la Villa des Alpes, dimanche 3 septembre ! Les nombreux spectateurs et les courageux participants aussi. Il faut dire que l'irrésistible Frigo a fait décoller la saison 23/24 de la Faïencerie avec ce qu'il fallait de subterfuges et d'espièglerie. Que du bonheur.

## Il fallait bien rentrer

C'est dans le groupe scolaire Coteau que le maire s'est rendu le lundi 4 septembre pour saluer les 233 enfants qui y faisaient leur rentrée, découvrant par la même occasion leur nouvelle cour d'école. Dans le même temps, 280 élèves franchissaient les portes du groupe scolaire Carronnerie.





## Tu fais quoi toi ?

Théâtre, piano, tennis, chorale, basket, marche nordique, karaté, yoga, foot, peinture, saxo, escalade, badminton, volley, gymnastique, danse en ligne, scrabble et peut-être couture/tricot. Et vous ? En tous les cas, vous étiez nombreux à vous inscrire lors du forum des associations le samedi 9 septembre.

7



Le mag n° 40 octobre 2023

## À l'abri les zouzous

Même si la météo pluvieuse a entravé les activités extérieures qui avaient été concoctées avec amour pour la Fête des enfants samedi 16 septembre, un goûter réconfortant et le concert dynamisant des Zinzins, déplacés à la Faïencerie, ont fait des heureux !

## Au pied du mur

Les décisions concernant la construction d'une nouvelle école se sont faites dans un esprit d'ouverture et avec l'unanimité du conseil municipal, majorité et oppositions réunies. Le 23 mai 2022, le maire a été autorisé à déposer les autorisations d'urbanisme pour la construction sur le site de l'ancienne école Brise des Neiges. Le jury pour le concours d'architecture était composé de professionnels et d'élus du conseil municipal, cinq de la majorité et un de chaque groupe d'opposition. Le jury s'est réuni le 8 mars 2023 et a choisi à l'unanimité un des projets, connaissant l'incertitude qui pesait sur la survie de l'arbre qui est au pied du mur. Ce projet a été choisi parce qu'il permettra de construire une belle école maternelle et surtout très fonctionnelle, avec des conditions d'accueil des enfants bien meilleures qu'actuellement.

L'ancienne école a été démolie, mais le pan de mur a été conservé avec l'arbre à son pied.

Cependant le projet d'école ne permet pas la conservation de l'arbre. Nous avons pris contact avec France Nature Environnement pour étudier comment compenser au mieux ce préjudice écologique. Une déclaration préalable a été déposée pour couper l'arbre, afin d'informer le public. L'émotion suscitée par cette annonce a été très forte.

Nous avons donc pris la décision de retirer cette déclaration préalable, donc de surseoir toute décision, pour prendre le temps de compléter puis d'expliquer ce qui conditionne l'avenir de l'arbre et de la nouvelle école.

## Tronchois vous allez payer l'addition de la municipalité Spindler

Les propriétaires tronchois ont reçu leur taxe foncière revue à la hausse par la décision de la majorité de gauche au conseil municipal de La Tronche du 20 mars 2023.

Conscients que cette décision va générer un nouveau prélèvement sur des ménages déjà très exposés à l'appauvrissement par l'inflation des coûts de l'énergie et des prix alimentaires qui constituent autant de dépenses obligatoires, nous demandons au maire de créer en urgence :

- une cellule au CCAS de la commune, dont l'objectif sera, dans un premier temps, de repérer les ménages en difficulté financière et qui ne pourront pas faire face à cette hausse de la taxe foncière ;

- nous proposons également de former des agents afin qu'ils puissent accompagner ce nouveau public de « propriétaires pauvres » en les conseillant, avec l'aide de l'ALEC, sur les aides existantes afin de réaliser des travaux d'économie d'énergie. Nous tenons à préciser que suite à la décision de la majorité de gauche et d'extrême gauche, la charte communale du Plan climat air énergie sera retardée dans sa mise en œuvre.

On ne peut pas exercer la responsabilité politique et ne pas assumer les conséquences de ses choix.

Désormais, alors que la majorité a refusé toute modération de la hausse des impôts malgré toutes nos propositions, elle doit désormais accompagner les nouveaux ménages en précarité qu'elle a créée.

Les élus de la majorité

**La Tronche pour vous & avec vous.**

Édouard Ytournal, Isabelle Broise, Jean-François Redon,  
Jacques Dupuy, **Un Nouveau Visage Pour La Tronche.**  
nouveauvisagepourlatronche@gmail.com

# CONSEIL MUNICIPAL

## les principales décisions

### La démonstration de l'amateurisme de la gestion de notre commune

Pour ceux qui en doutaient encore, démonstration est faite de l'incapacité du maire et de son équipe à gérer correctement notre commune et répondre aux enjeux économiques et écologiques.

Alors que l'inflation est au plus haut niveau, que de très nombreuses communes ont décidé de faire des économies pour ne pas augmenter les impôts, comme à Meylan par exemple, La Tronche bat un record d'augmentation avec 18,60 % sur la taxe foncière, du jamais vu...

Alors que le réchauffement climatique occupe tous les esprits et qu'il est primordial de conserver et de développer les espaces verts pour réduire les îlots de chaleur, le maire et son équipe décident d'abattre l'un des plus beaux et grands arbres de la commune, un cèdre remarquable situé à côté de la villa Brise des Neiges. Cet abattage serait rendu nécessaire pour construire une nouvelle école maternelle. Décision prise dans la précipitation, sans consultation préalable et sans que soient examinées les autres solutions qui existent.

Comme le souligne la presse, c'est grâce à la contestation de notre groupe que cette perspective est retirée, mais pour l'instant seulement. Le maire souhaite consulter et examiner de manière plus approfondie la question, ce qu'il n'a pas fait jusqu'à présent.

Depuis l'installation de cette équipe, nous ne cessons de pointer son amateurisme et la gestion calamiteuse des finances publiques. Ces deux épisodes en font malheureusement la démonstration.

Pascale Le Marois, Thierry Vermorel,  
Françoise Jannone pour le groupe **Unis pour La Tronche**.  
unispourlatronche@gmail.com

Lors du conseil municipal du 3 juillet,  
13 délibérations ont été votées.

Le procès-verbal des débats et le résultat  
des votes sont disponibles sur le site de la Ville.

### Délibérations n° 42

#### Modification de la tarification des services éducation, jeunesse

Les tarifs d'accueil au périscolaire, au centre de loisirs et à l'Espace jeunes ont évolué pour l'année 2023/2024. Ils prennent en compte l'évolution des coûts de service en lien avec l'inflation, la rémunération des agents et l'augmentation du coût des repas. Les familles les plus modestes sont préservées et l'effort est porté de manière progressive selon les tranches de quotient familial. Le dispositif cantine à 1€ reste inchangé.

**Votée à la majorité des voix**

### Délibération n° 46

#### Passage à la gratuité des services de la bibliothèque

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2023, l'accès au réseau de la Petite Chartreuse réunissant les bibliothèques de La Tronche, de Corenc et du Sappey-en-Chartreuse est devenu gratuit pour tous. Les objectifs de la gratuité dans le réseau sont de toucher le public adulte, de faciliter l'accès aux personnes à faibles revenus éloignées de l'offre culturelle et d'inscrire le réseau de la Petite Chartreuse dans la dynamique métropolitaine et nationale.

**Votée à l'unanimité**

“

**La confiance  
est un élément majeur :  
sans elle, aucun  
projet n'aboutit.**

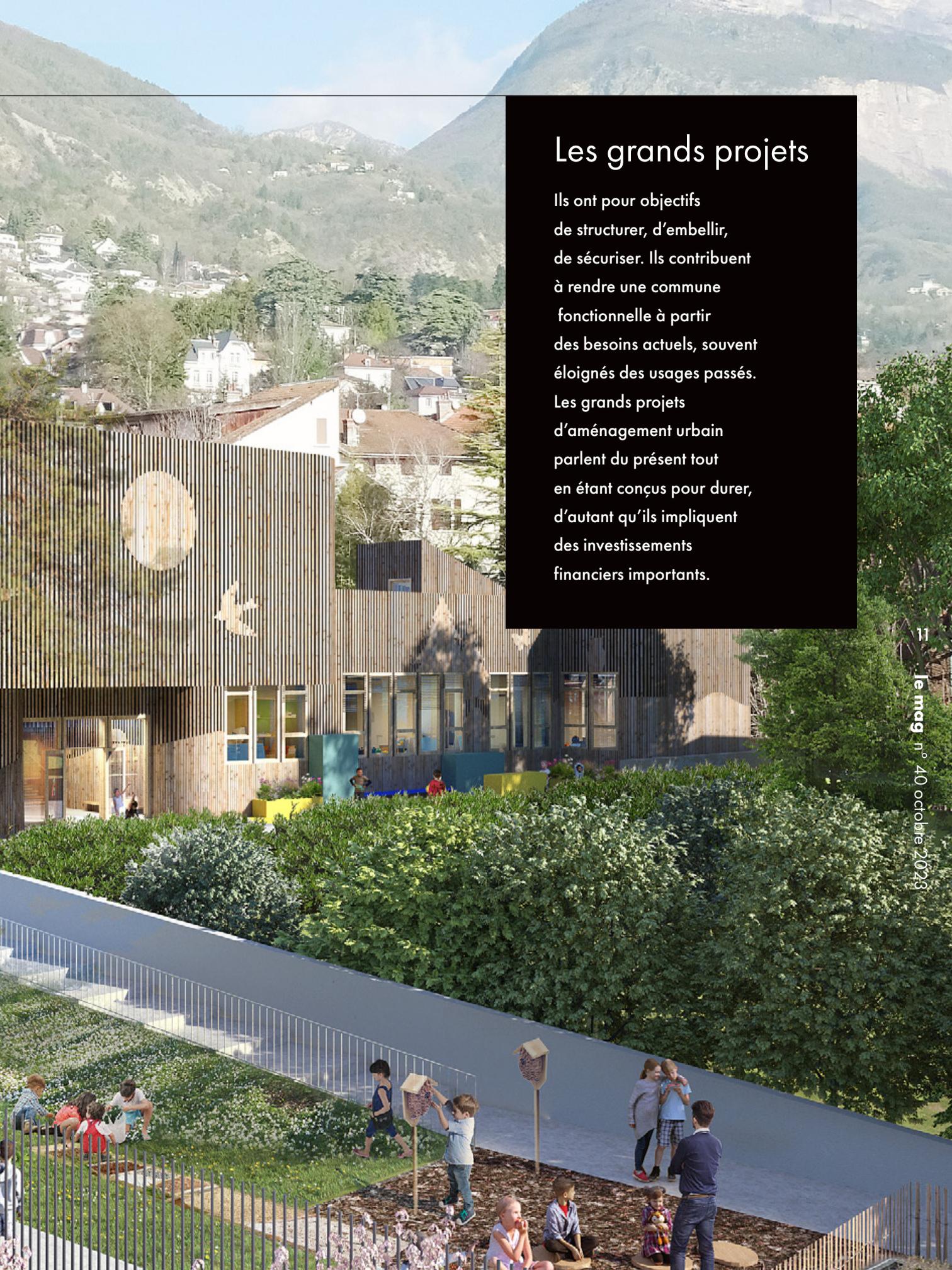
Éric Tabarly,  
navigateur français.

”

École maternelle  
Brise des Neiges

## Les grands projets

Ils ont pour objectifs de structurer, d'embellir, de sécuriser. Ils contribuent à rendre une commune fonctionnelle à partir des besoins actuels, souvent éloignés des usages passés. Les grands projets d'aménagement urbain parlent du présent tout en étant conçus pour durer, d'autant qu'ils impliquent des investissements financiers importants.



Ce qui a été conçu il y a 30, 40 ou 50 ans et parfois bien plus l'a été à partir d'une manière de vivre qui ne cadre souvent plus avec la réalité du moment. Habiter le long d'une route passante et bruyante, ne pas pouvoir circuler librement à pied ou en vélo, entasser des enfants dans des espaces d'apprentissage qui n'ont pas été pensés pour leur bien-être sont des situations qui aujourd'hui ne sont plus acceptées ni acceptables. Parfois, ce sont les matériaux qui s'usent ou ne sont plus aux normes. « Les réglementations aussi évoluent, prenant de plus en plus en compte les données environnementales et écologiques, souligne Bertrand Spindler. Les grands aménagements qui sont ou seront menés route de Chartreuse, quartier Grande Tronche, pour l'école maternelle, mais aussi quai Charpenay ou à plus long terme, autour du CHU, intègrent ces nouvelles exigences. »

### La route de Chartreuse

Les travaux en cours concernent les réseaux d'eau et d'assainissement situés sous l'asphalte. À l'issue de ce chantier, ce seront les aménagements de surface qui débiteront, comme ce fut le cas Grande Rue. La portion de voirie qui part du chemin de Mentonne jusqu'au croisement avec la Grande Rue va changer de visage. « La volonté est de marquer clairement l'entrée en zone urbaine et donc de réduire significativement la vitesse des nombreux véhicules qui empruntent cet axe majeur d'accès à la Chartreuse, explique le maire. Le projet sera présenté aux habitants début 2024. Mais il sera question de plateaux traversant de trottoirs, de circulation de vélos électriques pour répondre aux nouveaux besoins. D'une route nous voulons faire une rue. » Bien sûr, l'aménagement permettra le passage des bus et des poids lourds puisqu'il n'y a à ce jour pas d'autre alternative routière, mais

la sécurité et la vitesse réduite seront une priorité.

### Le quartier Grande Tronche

Le réaménagement de ce quartier commerçant et passant aurait dû être mené dans la continuité de ceux effectués Grande Rue en 2019. Le projet a été stoppé, l'idée de supprimer la contre-allée ne faisant pas consensus. « Puis il y a eu les années Covid, mais nous avons continué de travailler la proposition issue des temps de concertation, avec les services de la Métropole, proposition qui a été validée cet été. » Là encore, la question de la vitesse et de faire la place à tous est primordiale. La contre-allée sera transformée en voie piétonne circulaire, les trottoirs élargis, le stationnement repensé en fonction des besoins des riverains et ceux des commerces, en tenant compte de la contrainte d'espace. Surtout, le quartier sera propre et embelli. Un projet sera présenté aux habitants dès que possible et les travaux pourraient débuter début 2025.

### L'école maternelle parc Brise des Neiges

Ici, un cahier des charges exigeant a guidé le travail des architectes pour proposer un nouveau bâtiment scolaire adapté aux besoins des enfants et des adultes qui travaillent autour d'eux. Un bâtiment qui s'insère à la fois dans le paysage et dans l'espace contraint de l'ancienne école démolie car ne répondant plus à aucune norme. Au rez-de-chaussée, l'école accueillera une salle polyvalente pour les activités scolaires et périscolaires, une salle de motricité qui pourra aussi bénéficier aux associations en dehors des heures d'école et un premier pôle de deux classes. Un deuxième pôle identique se situe à l'étage. Chacun dispose d'un bloc sanitaire répondant aux besoins d'aujourd'hui, d'une

salle de sieste et d'un atelier dédié notamment aux arts plastiques. Les matériaux utilisés à l'intérieur donneront un aspect agréable et accueillant au lieu qui respectera les dernières réglementations phoniques. Isolation, ouvertures et système de rafraîchissement par circulation d'eau, permettront aux enfants de profiter d'un lieu agréable les mois les plus chauds. L'hiver, ils goûteront au confort du chauffage urbain. La cour, végétalisée, comportera des espaces bien identifiés (sensoriels, jardinage, jeux actifs). « Accueillir les élèves dans de bonnes conditions et anticiper la croissance démographique prévue d'abord en 2026, puis en 2030, le chantier du Cadran solaire ayant pris du retard, fait partie de nos responsabilités d'élus. Cette nouvelle école maternelle permettra de libérer des salles dans le groupe scolaire Coteau qui pourra déployer des classes d'élémentaires supplémentaires. Et implanter un nouveau bâtiment communal qui amène de la vie peut aussi être l'occasion de repenser ce qui l'entoure, à savoir le parc Brise des Neiges et la place de l'Église » conclut le maire.

Autre projet d'importance qui devrait être mené dans les années prochaines par la Métropole : la restauration du quai Charpenay, impacté par des glissements en bordure d'Isère depuis plusieurs années. Une étude technique sera rendue cet automne, les enjeux étant de sécuriser la berge pour redonner toute sa place à la circulation piétonne et d'assurer la continuité de la voie cycliste.

Suivez toutes les informations municipales sur le site internet [latronche.fr](http://latronche.fr) et sur la page Facebook officielle [@Ville de La Tronche](https://www.facebook.com/Ville.de.La.Tronche)

## 1.2 M€

Montant estimatif des travaux  
**D'AMÉNAGEMENT**  
**DE LA GRANDE TRONCHE**

dont

### 348 000 €

financés par la Ville,  
le reste par Grenoble Alpes Métropole

## 1.215 M€

Montant estimatif des travaux  
**D'AMÉNAGEMENT**  
**DE VOIRIE ROUTE DE CHARTREUSE**

dont

### 238 000 €

financés par la Ville,  
le reste par Grenoble Alpes Métropole

## 5.2 M€

Coût estimé des études,  
des travaux et de la maîtrise d'œuvre  
**POUR LA CONSTRUCTION**  
**DE LA NOUVELLE ÉCOLE MATERNELLE**  
**ET L'AMÉNAGEMENT**  
**DU RESTAURANT SCOLAIRE**

Financés comme suit →

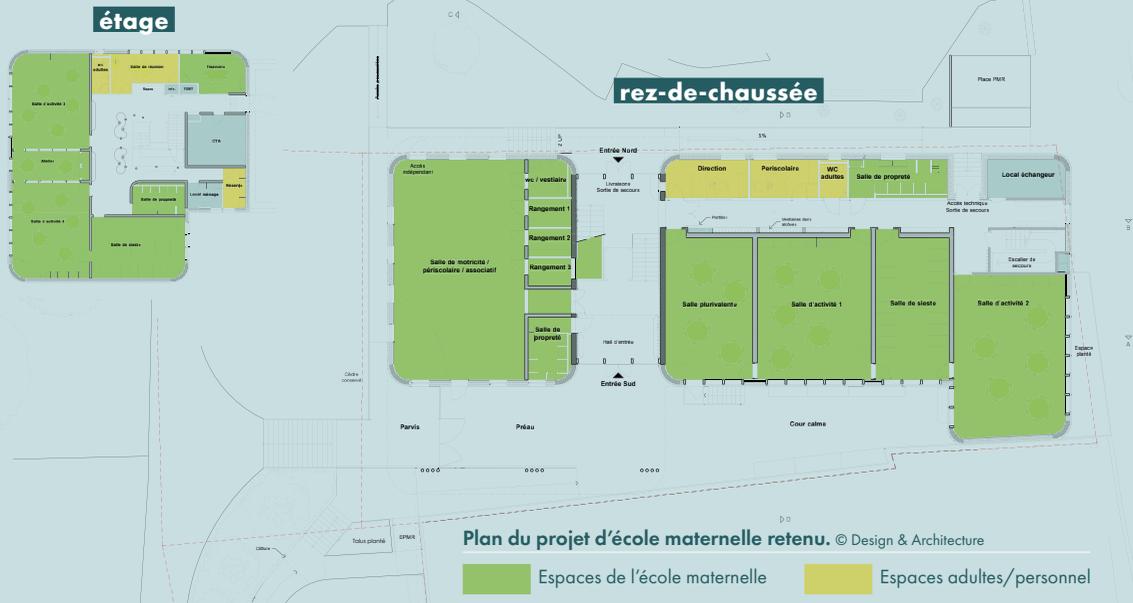
**51 %**  
**D'EMPRUNT**

**23 %**  
**D'AUTOFINANCEMENT**

dont + de 50 %  
est issue de la contribution  
foncière des Tronchois

**26 %**  
**DE SUBVENTIONS**

Ces montants estimés sont réévalués chaque année en fonction des subventions validées.  
Le bilan véritable est toujours fait en fin de chantier.



## La science pour tous

Le cycle de conférences scientifiques proposé par Boris Berseneff, arrivé en 4<sup>e</sup> position lors du vote du budget participatif 2022/2023, débute en octobre.

Quatre dates sont programmées jusqu'en novembre à la bibliothèque le Verbe être et deux autres suivront en janvier.

Quels sont les enjeux de notre époque sur l'énergie, l'alimentation, la mobilité, le dérèglement climatique ? Des spécialistes dans leur domaine viendront, le temps d'une heure, faire un exposé sur chaque problématique et répondront ensuite aux différentes questions du public. L'entrée est libre et ouverte à tous.

**i** 04 76 63 77 25,  
service animations



■ **Mardi 3 octobre 2023 à 18h30 :**

*Le véhicule électrique: véhicule du futur ?*

■ **Mardi 17 octobre 2023 à 18h30 :**

*L'énergie hydraulique au service de la transition énergétique*

■ **Mardi 14 novembre 2023 à 18h30 :**

*Le climat et moi, et moi... 12 solutions pour décarboner votre quotidien*

■ **Mardi 21 novembre 2023 à 18h30 :**

*Avions, trains, voitures, navires, vélos : quelles mobilités pour répondre à la crise climatique ?*

## Des kilos de culture

Une surprise est programmée à la Faïencerie à l'occasion des *10 jours de la culture*, portés par Grenoble Alpes Métropole ! Le spectacle *Les Affreuses* du théâtre du Réel,



sera sur scène le **vendredi 20 octobre à 20h30** pour un spectacle sur le parcours de trois femmes qui luttent, à leur manière, contre des injustices liées à leur genre... et qui s'y opposent. À travers leur histoire, elles fournissent des outils pour se défendre, mais aussi pour inventer d'autres manières de vivre ensemble. Pour ce spectacle et en partenariat avec *2 kg de culture*, en contrepartie de 2 kg de denrées alimentaires non périssables, vous disposez de votre billet d'entrée. Sur réservation.

**i** 04 76 63 77 49,  
**la-faiencerie.fr**

## Un cadeau ou un sort ?

Pour fêter Halloween, les commerçants tronchois se prennent au jeu et offrent des cadeaux, mais pas des sorts ! Venez jouer **du 17 au 31 octobre** et tentez de remporter l'une des 100 cartes cadeaux de 10 € mises en jeu. Pour cela, scannez le QR code disponible chez votre commerçant et tentez votre chance ! Liste des commerçants participants à retrouver sur le site de la Ville.



**i** 04 76 63 77 21, vie locale

## en cours

### Route de Chartreuse (section basse)

Reprise des réseaux d'eau et d'assainissement

### Interdiction de circuler

la semaine entre 9h et 17h

### Angle des chemins

#### du Pont Prouiller/Charmeyran

Déplacement des réseaux et solidification de l'ouvrage sous-terrain

Jusqu'à décembre 2023

### Salle de la Pallud

Travaux de réhabilitation de la salle en restaurant scolaire

Jusqu'à janvier 2024

## c'est fait

### École Coteau

Désimperméabilisation de la cour

### Espace Doyen Gosse

Reprise de l'assainissement et désimperméabilisation de la cour

## état civil

L'état civil est publié à la demande des familles.

### Naissances

Le 25 juin, **Gustave Marques**

Le 28 août, **Augustin Fezzi**

Le 5 septembre, **Hanaé Cagnin**

### Mariage

Le 4 août, **Capucine Brotel**

et **Manuel Coves**

### Décès

Le 10 juin, **Gérard Claudet**

Le 8 juillet, **Thérèse Foulon**

Le 2 septembre, **Jean-Michel Remande**

## Deuxième main

Cent cinquante exposants débelleront leurs cartons le long du quai Charpenay pour le vide-greniers du **dimanche 8 octobre**. De 9h à 17h, vous pourrez dénicher toutes sortes d'objets ou de vêtements, mais aussi rencontrer les messagers du tri qui tiendront un stand. Bien sûr, vous pourrez profiter de la présence d'une buvette et d'une restauration sur place assurée par *L'Alsacien*, *Ô cheval blanc*, *le Club Brise des Neiges*, *L'Arrêt gourmand* et *l'Étoile du Rachais*.

**i** 04 76 63 77 25, service animations

**Vide greniers**  
VILLE DE LA TRONCHE - VILLE DE LA TRONCHE

**DIM 8 OCTOBRE 9H-17H**  
**QUAI CHARPENAY - LA TRONCHE**

Buvette & petite restauration Renseignements service animations au 04 76 63 77 25

## Bon à savoir

Dans le cadre du Jour de la Nuit 2023, la commune, accompagnée par Grenoble Alpes Métropole et France Nature Environnement, propose une action de sensibilisation aux copropriétaires de Doyen Gosse sur l'éclairage extérieur privé. Le **mercredi 11 octobre de 19h à 21h30**. Lieu à définir.

**i** 04 76 63 77 21, vie locale



## Ça chauffe !

Utilisez le soleil comme énergie ! Avec l'aide financière de Grenoble Alpes Métropole, les propriétaires de maison peuvent installer un système de capteurs solaires sur leur toit pour chauffer l'eau ou la maison. Celle-ci est progressive en fonction des revenus du foyer : de 1 000 à 2 000 €. Première étape, vérifiez que votre projet est possible grâce à l'outil de simulation numérique MétroSoleil, puis contactez l'Alec pour prendre rendez-vous avec un conseiller qui vous accompagnera dans votre projet.



**i** 04 76 41 00 10, agence locale de l'énergie et du climat  
[Grenoblealpesmetropole.fr/metrosoleil](http://Grenoblealpesmetropole.fr/metrosoleil)

## À corde et à vent

L'école de musique de La Tronche a ouvert trois nouvelles classes instrumentales depuis septembre : le violoncelle, la clarinette et le saxophone. Que vous soyez débutant ou expérimenté, il est encore possible de s'inscrire. L'école propose également la clarinette, la flûte à bec, la flûte traversière, la guitare classique, la guitare musique actuelle et le piano.

**i** 09 53 21 52 31, association musicale de La Tronche  
[secretariat.amt@free.fr](mailto:secretariat.amt@free.fr)



## Découvrez l'Oasis

L'Oasis organise une journée portes ouvertes le **samedi 7 octobre de 9h à 11h à l'espace Doyen Gosse**, l'occasion de découvrir ce lieu dédié aux enfants jusqu'à 6 ans et de rencontrer les différents intervenants. Cet espace convivial permet aux parents d'échanger, de trouver du soutien grâce aux professionnels de la petite enfance, et aux enfants d'avoir un moment récréatif. Vous venez gratuitement, nul besoin d'inscription. L'enfant doit être accompagné d'un adulte référent, parent, grand-parent ou nounou. L'Oasis vous accueille tous les jeudis de 8h45 à 11h45, hors vacances scolaires.

**i** 06 29 59 32 38, référente parentalité

## Les p'tits nouveaux



**Lorédana Coradin**, esthéticienne depuis 22 ans, a ouvert *L'Atelier des Pigments* au 45 Grande-Rue. Elle propose maquillage permanent, soins du visage, onglerie et rehaussement de cils.

**i** Elle est ouverte du mardi au samedi sur rendez-vous. 06 45 49 01 85



**Emmanuel Filiberto**, restaurateur, a repris le restaurant *O'cheval blanc*, situé au 98 Grande-Rue depuis fin août. Il propose de la cuisine italienne : pizza, salade, pâtes..., le petit-déjeuner du matin et une formule à emporter à 10 € composée de pâtes avec sauce au choix, d'une boisson et d'un dessert.

**i** Il est ouvert du lundi au samedi de 7h à 22h. 09 52 50 53 42



**Damien Gauci** vous accueille dans sa boutique *Ares shop* au 30 Grande-Rue. Vous y trouverez des compléments alimentaires sport, santé et bien-être, des vêtements et accessoires de sports. Il propose également du coaching sportif.

**i** Il est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 17h30 à 20h30, le samedi de 9h à 13h et le dimanche de 10h à 12h. Il propose également de la vente en ligne. 07 80 74 30 21, aresshop.fr

## Antonin et Léonie

### Regards d'enfants sur la rentrée



C'est l'école maternelle Carronnerie qui a accueilli Antonin en cette rentrée. L'école ? Au moment de notre rencontre, il ne visualise pas encore ce que ça veut dire, même s'il a repéré la cabane dans la cour, celle dont on peut descendre avec un toboggan. Antonin aime jouer dehors, regarder les nuages allongé dans l'herbe et adore faire des potions. Ce qu'il sait et qu'il affirme : « *il n'y a pas de chaudron à l'école !* » Le cartable orange renard est prêt. « *Dedans il y a minirondoudou et wallaby. C'est pour la sieste.* » Léonie, quant à elle, a fait sa rentrée à l'école Coteau. Pour elle aussi c'est abstrait à quelques jours de l'échéance. Elle sait qu'elle y trouvera des poupées, son jeu favori. Ce qui lui fait le plus peur ? « *Les clowns !* » qu'elle espère bien ne pas croiser à l'école. Pas d'inquiétude : Doudou rouge est dans le sac, ainsi qu'une couverture pour la sieste, une boîte à goûter, des chaussons et un petit cahier. « *Les couches, c'est plus que pour le gros dodo* » dit-elle fièrement. Bonne année à eux et à tous.

## Avez-vous des souvenirs de vos années école ?

Un souvenir ? Il n'y avait que les sorties scolaires que j'aimais bien, surtout en CM2, la tyrolienne à l'accrobranche.

**Leny, 19 ans**

Je n'en ai presque pas, si ce n'est les bons points obtenus quand on avait un bon comportement. Je ne sais pas si ça existe encore.

**Emmanuelle, 47 ans**

Oui, j'en ai des tas. J'écrivais penché à gauche au porte-plume et on m'a incité à pencher mon écriture à droite. Je restais à l'étude, seul avec mon professeur, pour corriger mon écriture. Je l'ai fait pour lui faire plaisir, mais depuis j'écris mal.

**Patrick, 72 ans**

Je me rappelle du goûter de l'après-midi à l'école maternelle. On avait une brique de lait chocolaté. J'adorais.

**Anne-Sophie, 44 ans**

J'ai fait partie des tout derniers à être dans une école où les filles et les garçons étaient séparés. Il y avait un grillage entre nous dans la cour.

**Pascal, 61 ans**

Les voyages scolaires, on partait en classe verte, classe de mer, classe de neige. On partait plusieurs fois dans l'année et dès la maternelle. Il y avait beaucoup plus de voyages que maintenant.

**Cindy, 37 ans**

J'avais une maîtresse qui était très sévère quand j'étais en 10<sup>e</sup>, j'avais 6/7 ans.

**Gilles, 71 ans**

J'ai des bons souvenirs, c'était une période légère avec peu d'impératifs même s'il y avait les devoirs. Ça paraît très lointain, presque une autre vie. Là, j'ai ma fille qui rentre à l'école maternelle et elle a de l'appréhension, mais j'ai hâte qu'elle s'approprie les lieux et qu'elle profite de cette période qui est sympathique.

**Marion, 38 ans**

Lorsque j'étais au CP, je me rappelle que le bâtiment était très vieux.

**Anissa, 35 ans**

C'est fou, la première chose qui me vient en tête après toutes ces années... En maternelle, je me vois à genoux sur l'estrade avec les mains sur la tête parce que j'avais fait rire les copains et les copines et mademoiselle Gabrielle n'était pas contente, elle m'avait punie.

**Françoise, 75 ans**

## Les principaux rendez-vous à La Tronche en octobre 2023

Pour recevoir les alertes SMS, s'abonner sur le site [latronche.fr](http://latronche.fr)

### Démarches administratives et numériques

La conseillère en économie sociale et familiale vous accompagne dans vos démarches de la vie quotidienne, y compris pour vos démarches en ligne.

**Lundi 9h-12h**

Sans rendez-vous. Au CCAS.

**☎ 06 32 27 26 10**

### Mardi 3 octobre Conférence scientifique

**18h30** *Le véhicule électrique : véhicule du futur ?* par Daniel Chatroux, ingénieur chercheur au CEA. Conférence d'1h suivie de 20 mn de questions. Entrée libre, ouverte à tous. À la bibliothèque le Verbe être.

**☎ 04 76 03 27 74, le Verbe être**

### Vendredi 6 octobre Café des aidants

**14h** *Comprendre les mécanismes de défense*, à la bibliothèque Simone Lagrange/Mi-Plaine, 14 rue des Aiguinards à Meylan.

**☎ 04 76 42 55 97, Villa Brise des Neiges**

### Samedi 7 octobre Portes ouvertes

**9h-11h** L'Oasis, lieu d'accueil pour les enfants jusqu'à 6 ans avec accompagnants, ouvre ses portes à l'espace Doyen Gosse.

Les accueillants du lieu seront présents.

**☎ 06 29 59 32 38, référente parentalité**

### Samedi 7 octobre Fête de la science

**17h et 19h** Escape game *Panique dans la bibliothèque*. Cette enquête grandeur nature invite tous les curieux de 11 à 14 ans pour une enquête grandeur nature. Jauge limitée sur réservation.

À la bibliothèque le Verbe être.

**☎ 04 76 42 55 97, le Verbe être**

### Dimanche 8 octobre Vide-greniers

**9h-17h** Cent cinquante exposants le long du quai Charpenay et Yermoloff. Buvette et petite restauration sur place.

**☎ 04 76 63 77 25, service animations**

### Mercredi 11 octobre Le temps des p'tits loups

**10h30 et 17h** Lectures à voix hautes pour les enfants sur le thème *Coup de vent, champignons et feuilles rousses*.

**☎ 04 76 03 27 74, le Verbe être**

### Jeudi 12 octobre Maison des habitants

**18h30** Restitution du groupe de travail sur le projet. À la Villa Brise des Neiges.

**☎ 04 76 63 77 21, vie locale**

### Vendredi 13 octobre Paroles

**20h30** Une mise en mouvement et en musique des textes de Jacques Prévert. Poésie en marionnettes. Dès 10 ans.

**☎ 04 76 63 77 49, la-faiencerie.fr**

### Lundi 16 octobre Conseil municipal

**19h30** À la mairie. L'ordre du jour est à télécharger sur le site de la Ville une semaine avant.

**☎ 04 76 63 77 05, administration générale**

### Mardi 17 octobre Rendez-vous de quartier

**18h** Les élus rencontrent les habitants du quartier Marie-Volait/Carmel au parc Marie-Volait.

**☎ 04 76 63 77 21, vie locale**

### Mardi 17 octobre Conférence scientifique

**18h30** *L'énergie hydraulique au service de la transition énergétique* par Sylvain Antheaume, ingénieur, chef de projet, GE Renewable Energy. Conférence d'1h suivie de 20 mn de questions. Entrée libre, ouverte à tous.

À la bibliothèque le Verbe être.

**☎ 04 76 03 27 74, le Verbe être**

### Mercredi 18 octobre Rendu étude faune et flore

**18h** Étude réalisée dans le cadre des futurs travaux liés au risque rocheux. Salle du conseil municipal.

**☎ 04 76 63 77 21, aménagement durable**

### Vendredi 20 octobre Les Affreuses

**20h30** Tryptique autour de femmes qui luttent, chacune à sa manière. Théâtre. Dès 12 ans. Dans le cadre des 10 jours de la culture. Entrée en échange de 2 kg de denrées non périssables. Sur réservation. À la Faiencerie.

**☎ 04 76 63 77 49, la-faiencerie.fr**

### Vendredi 3 novembre Sortie de résidence

**17h** Théâtre Anoukis présente son travail. Entrée libre sur inscription.

**☎ 04 76 63 77 49, la-faiencerie.fr**

## Activités Villa Brise des Neiges Club et CCAS

programme proposé par le CCAS et le club Brise des Neiges (les activités du club sont marquées par un astérisque\*)

### Mardi 3 octobre

**14h30** Conférence Équilibre, organisée par la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS), dans le cadre des futurs ateliers de prévention des chutes qui auront lieu à partir du mardi 10 octobre.

Inscription au 04 76 63 77 06.

### Jeudi 5 octobre

**12h** Repas de rentrée au Fergus\*

### Jeudi 12 octobre

**15h** Visite au Musée dauphinois Egyptomania\*

### Jeudi 19 octobre

**15h** Conférence *Léonard de Vinci, l'homme universel*\*

### Vendredi 20 octobre

Sortie « Instants gourmands » à Vonnas\*

### Jeudi 19 octobre

Repas traiteur

### Nouveauté du CCAS ! Tous les lundis

**14h-16h30** Pause récréative : rencontres, partages, créations. Ouvert à tous les publics

**☎ CCAS - Villa Brise des Neiges  
04 76 42 55 97**

**☎ Club Brise des Neiges  
07 82 93 79 54**



mon  
agenda  
par SMS



Un pas après l'autre...

**bâtissons ensemble le projet !**

CONSTRUIIS  
ta  
maison  
des  
habitants

**Rencontre publique**

Où en est le projet ? Présentation et temps de partages

**jeudi 12 octobre > 18h30 à 20h**

Villa Brise des Neiges



Retrouvez l'ensemble des informations sur [latronche.fr](http://latronche.fr)

04 76 63 77 21, vie locale